BOOTH COPYPlease do not remove

CHECK AGAINST DELIVERY

CONFIDENTIAL

DECLARATION DE LA DELEGATION MALIENNE A LA CINQUANTE UNIEME SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE



Madame la Présidente ;

Monsieur le Directeur Général de l'OMPI;

Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Distingués délégués ;

Mesdames, Messieurs,

A l'instar des autres délégations, la délégation du Mali par ma voie félicite Madame la présidente pour son élection à la tête de notre assemblée et lui assure sa pleine coopération.

Nous félicitons également le Secrétariat de l'OMPI pour la préparation de la présente Assemblée et pour la qualité des documents présentés.

La délégation du Mali s'associe à la déclaration faite par l'Algérie au nom du groupe africain et celle du Benin au nom du groupe des PMA.

Ma délégation félicite l'OMPI pour le succès des conférences diplomatiques de Beijing et Marrakech qui représentent une grande victoire pour la propriété intellectuelle dans le monde entier et soutient le principe de la convocation d'une conférence diplomatique sur les dessins et modèles industriels en 2014.

La délégation du Mali remercie particulièrement le Directeur Général de l'OMPI et toute son équipe pour leur soutien aux efforts de notre pays pour le développement de la propriété intellectuelle malgré la crise sans précédent qu'il a traversée.

Grace à votre détermination, les droits de propriété intellectuelle sont aujourd'hui au cœur du développement socioéconomique de notre pays.

Pour accompagner ces efforts, le gouvernement du Mali a posé plusieurs jalons qui, à n'en pas douter contribueront à faire des actifs de la propriété intellectuelle, une source de création de richesses et d'emplois dans notre pays. Il s'agit de :

- l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Propriété
 Intellectuelle ;
- du rehaussement du niveau d'encrage du Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle qui est depuis mars 2012, une Direction Centrale pour lui donner plus de visibilité pour la promotion de la propriété intellectuelle dans tous les secteurs de l'économie;
- de la création d'un Comité National de Coordination et de Développement de la Propriété Intellectuelle. Ce comité est chargé de l'élaboration des politiques sectorielles dans les domaines impliquant la propriété intellectuelle pour une utilisation efficiente des actifs de la propriété intellectuelle.
- de la signature de l'Accord sur l'établissement d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) qui marque un nouveau progrès dans la coopération entre l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle et le gouvernement du Mali;
- de la création d'un Réseau National de Compétences et de Partenaires Technique pour l'Innovation Technologique. Ce réseau est chargé de proposer à l'administration nationale un cadre adéquat et une stratégie nationale pour le renforcement de la politique nationale de promotion et de financement de l'entreprise innovante;

 de la mise en place très prochainement d'un Comité National de Promotion des Indications Géographiques pour donner plus de valeur ajoutée à nos produits locaux est en cours de création.

Tous ces efforts sont soutenus par le renforcement des capacités de nos ressources humaines, qui ont bénéficié de tous les programmes de formation de l'OMPI.

Monsieur le Président,

La Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle est en parfaite cohérence avec le document du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté devenu cadre stratégique pour la croissance et la réduction de pauvreté.

Notre pays dispose d'un ensemble cohérent de politiques et programmes à large spectre macroéconomique, structurel et social.

Au nombre de ces politiques figurent en bonne place la politique de développement industriel et la stratégie nationale de développement du secteur agroalimentaire auxquelles la propriété intellectuelle peut apporter une contribution inestimable.

Monsieur le Directeur Général,

Madame la présidente,

Monsieur le directeur général,

Distingués délégués

C'est vous dire combien la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle est très importante pour notre pays.

La délégation du Mali soutient la création d'un bureau régional de l'OMPI en Afrique et appelle la direction générale à prendre une décision rapide pour la création de ce bureau

marquera assurément une grande avancée pour la promotion de la propriété intellectuelle en Afrique

En conclusion, nous réitérons une fois de plus, toute notre satisfaction pour la qualité de notre cadre de coopération avec l'OMPI et œuvrerons à son renforcement pour le rayonnement de la propriété intellectuelle dans notre pays.

Vive la coopération internationale;

Vive la coopération entre l'OMPI et le Mali.

Je vous remercie pour votre aimable attention.